Envoyé en préfecture le 21/10/2022 Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le 21/10/2022

ID: 022-200067981-20221018-DEL2022_10_197-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 18 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 18 octobre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plouézec le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BERNARD Joseph; BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BOUTIER Yvon (suppléant); BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPE Fanny; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CONNAN Guy; CONNAN Josette; CORBEL Samuel (suppléant); DUMAIL Michel; ECHEVEST Yannick; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARROT Marie-Christine; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé: RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROPERS Laure (suppléante); SALLIOU Pierre; SCOLAN Marie-Thérèse; SIMON Yvon; THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

à BERNARD Joseph **BEGUIN Jean-Claude BOUCHER Gaëlle** à RASLE-ROCHE Morgan CLEC'H Vincent à CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel DOYEN Virginie INDERBITZIN Laure-Line à CHARLES Olivier à PRIGENT Marie-Yannick LE GALL Annie LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ROLLAND Paul à PRIGENT Christian TALOC Bruno à BURLOT Gilbert à LE GOFF Philippe ZIEGLER Evelyne

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOETE Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; BUHE Thierry; HAGARD Elisabeth; KERHERVE Guy ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GRAET Karine ; LE JANNE Claudie ; LE MEUR Frédéric; LEYOUR Pascal; PARISCOAT Dominique; PRIGENT Jean-Yvon; QUENET Michel VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents 62 10 Procurations 16 Absents

> Date d'envoi de la convocation Mercredi 12 octobre 2022



Envoyé en préfecture le 21/10/2022 Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le 21/10/2022

ID: 022-200067981-20221018-DEL2022_10_197-DE

DEL2022-10-197

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGETS ANNEXES SPIC (Service Public Industriel et Commercial)

S'agissant des budgets Transports, Photovoltaïque et Ateliers-Relais, les ajustements à réaliser sont des ajustements techniques mineurs, réalisés dans la perspective de la clôture comptable 2022.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

S'agissant du budget TRANSPORTS, il est prévu de réajuster à la hausse l'enveloppe budgétée au chapitre 16 en recettes d'investissement, correspondant à l'emprunt nouveau (+40.000€), et de profiter de cette recette supplémentaire pour réduire le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (-40.000 € en D023 et -40.000 € en R021). En conséquence, le montant de la contribution versée par le budget principal au budget annexe s'en trouve diminué, ce qui conduit à une réduction de 40.000 € des recettes de fonctionnement (chapitre 77).

MAQUETTE BUDGETAIRE - DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT Variation en DM	
		77 - Subvention reque du budget général	-40 000,00 €
DO23 - Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	-40 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-40 000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	-40 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	Saturda Jacob
		Chapitre 16 - Compte 1641 - Emprunt d'équilière	40 000 00 €
		RO21 - Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	-40 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

S'agissant du budget PHOTOVOLTAIQUE, les propositions budgétaires proposées visent d'abord à constater le résultat comptable 2021, repris en tant que recette d'investissement, en compte 1068, pour un total de 11.106,45 €.

En section de fonctionnement, il est proposé de réduire le virement à la section d'investissement en chapitre d'ordre D023 (-18.000 €) afin de financer une hausse des dépenses de fonctionnement, et notamment une hausse des dépenses de maintenance (+18.500€). Toutefois, en raison du remboursement de l'intégralité de la dette au 31/12/2021, il n'est désormais plus nécessaire de prévoir d'enveloppe budgétaire pour les intérêts d'emprunt, ce qui conduit à mettre à 0 les crédits du chapitre 66 (-500 €).

En section d'investissement, on constate donc, en recettes, la diminution du virement de la section de fonctionnement et le résultat net comptable 2021, ce qui conduit à une réduction totale des recettes d'investissement de <u>6.893,55 €.</u> En dépenses d'investissement, il n'est plus non plus nécessaire de prévoir d'enveloppe budgétaire pour le remboursement du capital restant dû de la dette, ce qui conduit à réduire l'enveloppe de <u>18.000 €.</u> Cette annulation de crédits au stade de la DM permet donc d'ouvrir une ligne supplémentaire dédiée aux travaux de gros entretien des panneaux photovoltaïques, pour <u>11.106,45 €.</u>



Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID: 022-200067981-20221018-DEL2022_10_197-DE

MAQUETTE BUDGETAIRE - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	
Chapitre 011 - Compte 6156 - Maintenance	18 500 00 €	75 - Produits facturation photovoltaique		0,00€
Chapitre 66 - Charges financières - Intérêts Emprunt	-500,00 €			
0023	-18 000,00 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT		1
D 16 - Dette - Remboursement de Capital Restant dù	-18 000,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		11 106 45€
D21 - Investissements - Immobilisations corporelles	11 106,45 (
		A021		-18 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-6 893,55 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	NEW THE REAL PROPERTY.	-6 893,55 €

BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS

S'agissant du budget ATELIER RELAIS, il est proposé :

- ✓ D'augmenter les crédits du chapitre 011 de + 20.000 €
- ✓ De diminuer les crédits du chapitre 65, et plus particulièrement de la ligne dédiée aux créances admises en non-valeur, de <u>– 5.000 €</u>
- ✓ D'augmenter les prévisions de recettes, et notamment des loyers des immeubles, de +15.000 €

Il est également proposé de procéder à une correction d'anomalie comptable survenue sur exercice antérieurs, et de procéder à un rattrapage d'amortissements. Cette opération est neutre comptablement puisqu'elle consiste à minorer de -6.000 € le compte 1068, en recettes réelles d'investissement, et d'augmenter de +6.000 € le compte 2816 – Amortissement des Immobilisations corporelles, en recettes d'ordre en section d'investissement.

En conséquence, les montants totaux inscrits en section d'investissement ne varient pas.

MAQUETTE BUDGETAIRE DECISION MODIFICATIVE 2 - BUDGET ATELIER RELAIS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT Variation en DM	
Chapitre 011 - Achats	20 000,00 €	75 - Layers des immeubles	15 000,00 €
Chapitre 65	-5 000,00 K		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	100000000000000000000000000000000000000
		1068 - Correction sur exercices antérieurs - Rattrapage d'amortissements	-6 000 00 €
		RI042 - 2816 - Correction sur exercices antérieurs - Rattrapage d'amortissement	6 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

D'approuver la présente décision modificative n°2 des budgets annexes SPIC.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,

Yvon SIMON